



COMHAFAT/ATLAFCO

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS RIVERAINS  
DE L'OCEAN ATLANTIQUE

MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN STATES BORDERING THE  
ATLANTIC OCEAN

## **Réunion Africaine sur l'Utilisation Durable des Ressources Aquatiques Vivantes**

Rabat, Maroc : 2-3 octobre 2017

### **1. Introduction**

A l'initiative de l'Agence des Pêches du Japon, une réunion africaine sur l'utilisation durable des ressources aquatiques vivantes s'est tenue à Rabat (Maroc) les 2 et 3 octobre 2017.

L'objectif principal de cette réunion est d'assurer une coordination entre les pays africain concernant l'utilisation durable des ressources aquatiques vivantes, de confirmer la reconnaissance de l'application des preuves scientifiques à toutes les mesures de gestion et d'exploitation de ces ressources, de sensibiliser les parties prenantes sur les dangers croissants des mouvements anti-utilisation durable, en particulier les ONG environnementales et d'identifier une stratégie efficace à adopter de manière concertée par les pays participants.

A cet effet il est également prévu l'élaboration et l'adoption d'un ensemble de recommandations qu'il appartient aux pays de la région, de mettre en œuvre pour une participation active, tenant compte de leurs intérêts, dans les fora traitant de l'exploitation et de la gestion des ressources aquatiques vivantes. Ces recommandations pourraient éventuellement être transmises aux Ministres de la COMHAFAT à l'occasion de leur prochaine session ordinaire.

### **2. Participants**

Les représentants des pays suivants ont pris part à la réunion :

Bénin, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Érythrée, Japon, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Maroc, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tanzanie et Togo.

Les institutions suivantes y étaient également représentées :

- L'Agence des Pêches (Japon)
- L'Institut de Recherche sur les Cétacés (Japon)
- Le Ministère des Affaires Etrangères (Japon)
- L'Ambassade du Japon au Maroc
- La Fondation Japonaise pour la Coopération Internationale en matière de Pêches Maritimes (OFCF)

- Le Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT
- Consultants

La liste des participants est ci-jointe à l'**annexe 1**

### **3. Ouverture**

La réunion a été ouverte par M. Abdelouahed BENABBOU, Secrétaire exécutif de la COMHAFAT.

Au nom du pays hôte, M. Yassine LAROUSI (Ministère marocain de l'Agriculture, des Pêches Maritimes, du Développement Rural et des Forêts), a souhaité la bienvenue aux participants et a mentionné que cette réunion est désormais une tradition où sont échangés des points de vue sur les questions pertinentes relatives au secteur de la pêche. Il a souhaité plein succès pour la réunion et bon séjour aux participants.

Au nom de l'organisateur, M. Hideki MORONUKI, de l'Agence des Pêches du Japon, a remercié les participants d'avoir répondu favorablement à l'invitation pour cette rencontre qui contribuera à la promotion du principe d'utilisation durable, essentiel pour combler l'écart entre l'offre et la demande de produits de la pêche à l'échelle mondiale. Il a également exprimé sa profonde appréciation de la coopération et de la collaboration existantes entre le Japon et les pays africains dans le domaine des pêches maritimes. Il a mentionné l'importance du principe de l'utilisation durable qui devra être assuré pour les générations futures. Il a ensuite attiré l'attention sur le danger que représentent les pays et les ONG non favorables au principe de l'utilisation durable, en raison de leur argumentaire fondé sur les sentiments et non sur des bases scientifiques, et qui s'étend au-delà des baleines à d'autres espèces halieutiques comme ce qui se passe pour les listes de la CITES et au niveau de l'établissement des Aires Marine Protégées (AMP). Il a enfin rappelé que l'objectif de la réunion est d'examiner la situation actuelle et d'identifier les actions nécessaires à entreprendre de manière concertée entre les pays participant en perspective des prochaines rencontres régionales et internationales dédiées à la gestion ressources halieutiques.

M. Abdelouahed BENABBOU, secrétaire exécutif de la COMHAFAT a remercié tous les participants pour leur présence à cette réunion et l'Agence Japonaise des Pêches pour leur soutien continu à la COMHAFAT. Il a également remercié les autorités marocaines, à savoir le Ministère des Pêches Maritimes pour son appui et son engagement envers les activités de la COMHAFAT. Il a souhaité aux participants un bon séjour au Maroc et un succès dans leurs travaux au cours de la réunion.

Il a souligné que pour les pays africains, les ressources marines vivantes sont non seulement une richesse qui doit être préservée, mais surtout une opportunité pour le développement socioéconomique et un atout pour assurer la sécurité nutritionnelle et alimentaire de leurs populations si le principe de l'utilisation durable des ressources marines est pleinement appliqué.

#### **4. Nomination du président**

M. Hideki MORONUKI a été désigné à l'unanimité pour présider la réunion.

#### **5. Adoption de l'ordre du jour et examen des documents**

L'ordre du jour adopté par la réunion figure en **annexe 2**.

M. Yuki MORITA a examiné les documents de la réunion qui sont disponibles en français et en anglais (voir **l'annexe 3**).

#### **6. Organisation et déroulement des travaux**

La réunion a été organisée en séance plénière où des présentations sur des sujets spécifiques concernant les points de l'ordre du jour ont été faites, suivies de discussions approfondies.

Les présentations, disponibles dans leur langue originale à l'adresse suivante : <http://www.comhafat.org/fr/actualites.php?id=58> , ont concerné :

- **Beaucoup plus qu'une chasse aux baleines** : M. Hideki MORONUKI, commissaire suppléant du Japon à CBI, Agence des Pêches ;
- **Utilisation durable des ressources halieutiques et participation des États africains aux réunions internationales sur la pêche** : M. Abdelouahed BENABBOU, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT ;
- **Activités anti-pêche en Afrique** : M. Amadou Telivel Diallo, Commissaire de Guinée à la CBI ;
- **Utilisation durable et pêche** : Gil Theriault, consultant ;
- **Résultats des campagnes de surveillance des baleines dans les eaux côtières des pays de la COMHAFAT** : Dr Samba Diallo ; Coordinateur du Programme de recherche sur les cétacés (CNCHB), Guinée.

Les discussions qui ont touché les diverses et nombreuses questions couvertes par cette réunion peuvent être résumées dans les points ci-après :

- L'importance des secteurs de la pêche pour les pays africains en raison de leur contribution à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance, à l'emploi, à la biodiversité et au développement socio-économique ;

- Les déclarations trompeuses, l'utilisation inadéquate de la science et la promotion de scénarios apocalyptiques utilisées par les ONG non favorables au principe de l'utilisation durable ou par des scientifiques devraient être surveillées de près par la communauté des secteurs des pêches et les gouvernements. Elles sont de plus en plus dangereuses pour la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, la création d'emplois, la contribution au PNB et le développement socio-économique des nations vivant de la pêche ;
- Afin de mieux faire valoir les opinions des pays favorables à l'utilisation durable au cours des discussions lors des réunions de la CBI, il est essentiel de recouvrer le droit de vote actuellement suspendu en raison du non-paiement des contributions annuelles de certains pays africains ;
- La nécessité de soutenir collectivement le renouvellement des limites de capture de la Chasse de Subsistance Autochtone (ASW), prévu à la prochaine Réunion de la Commission de la CBI en septembre 2018, tenant compte de sa consistance avec le principe de l'utilisation durable et la stratégie du camp anti-baleinier pour diviser l'alliance pro-utilisation durable.
- Les dysfonctionnements de la CBI et le glissement politique évident de cette institution loin de son rôle statutaire, en raison de l'influence des pays non favorables à l'utilisation durable et des ONG associées ;
- La mission statutaire de la CBI, est de « *prévoir une conservation adéquate des stocks de baleines et de permettre ainsi le développement ordonné de l'industrie baleinière* ».
- Alors que certaines tentatives de réformer la CBI et de corriger son fonctionnement ont connu un échec, de nouvelles options sont nécessaires pour enrichir les prochains débats sur la « Voie à suivre pour la CBI », y compris la modification de la Convention ;
- La nécessité de rester informé sur les résultats de l'évaluation indépendante de l'efficacité opérationnelle de la CBI, tout en restant pleinement conscient de l'impact qu'elle pourrait avoir sur l'évolution du débat à venir ;
- La coordination entre les États africains et entre les autorités nationales compétentes (environnement, affaires étrangères...) avant les réunions des forums internationaux, et l'élaboration de stratégies bien développées et harmonisées pour les prochaines réunions de la CBI et de la CITES sont indispensables ;

- Le manque d'informations sur les stocks, l'importance, la distribution et les espèces de baleines dans les eaux africaines ;
- La nécessité de promouvoir des campagnes d'observation des baleines et de créer un institut de recherche sur les baleines dans la Région COMHAFAT;
- La nécessité d'accroître la participation de scientifiques africains aux différents comités scientifiques des organisations internationales chargées de la gestion des ressources marines vivantes ;
- L'importance de tenir compte du calendrier des prochaines réunions dédiées à la gestion et à la conservation des ressources aquatiques vivantes afin d'assurer la participation des secteurs de la pêche.
- Le manque d'information et de communication entre les participants à cette réunion et au sein du groupe africain favorable à l'utilisation durable, chargé de la gestion des ressources aquatiques vivantes et de la gouvernance.

## **7. Recommandations**

Les participants ont adopté un ensemble de recommandations ci-jointes à l'**annexe 4**

## **8. Autres**

M. Moronuki, rappelant aux participants les événements importants et les réunions prévues sur l'utilisation durable des ressources aquatiques vivantes, a demandé aux participants de prendre les dispositions nécessaires pour assurer une communication à ce sujet avec les autorités compétentes de leur gouvernement en vue de la participation du secteur de la pêche.

M. Moronuki, se référant à la Conférence ministérielle de l'OMC prévue en décembre, a ajouté qu'il est essentiel, en particulier pour les pays en développement, de maintenir de vraies subventions des pêches pour le développement régulier des secteurs dans les pays africains tout en les encourageant à assurer la participation des secteurs de la pêche à la Conférence ministérielle de l'OMC.

## **9. Cérémonie de clôture**

M. Benabbou a remercié tous les participants pour leur implication active dans la réunion par le biais des exposés, les nombreuses discussions et la formulation d'un ensemble de recommandations.

Il a souligné que le groupe africain devrait être bien préparé pour la prochaine session de la CBI qui aura lieu au Brésil, où des questions importantes seront à l'ordre du jour. Pour ce faire, le groupe devrait avoir une bonne stratégie inspirée et basée sur les recommandations de ce symposium.

M. Hideki MORONUKI, a remercié les participants pour leurs contributions au succès de ce symposium fructueux et a profité de l'occasion pour remercier le personnel du Secrétariat de la COMHAFAT et de l'IRC et pour la préparation et l'organisation parfaites de la réunion.

M. Hideki MORONUKI a déclaré la clôture du symposium.

## Annexe 1

### Réunion Africaine sur l'utilisation durable des ressources vivantes aquatiques Octobre 2-3, 2017 Rabat, Maroc

#### Liste des Participants

##### **BÉNIN / BENIN**

Dr. Antoine Gaston DJHINTO  
Direction de la Production Halieutique,  
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, 01 BP 383, Cotonou, Benin  
TEL +229 9412 7838 adjihinto@yahoo.fr

##### **CAMEROUN / CAMEROON**

Dr. Henry-Serge KEMGANG  
Sous-Directeur de la Pêche Industrielle et Artisanale  
Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), Yaoundé, Cameroun  
TEL +237 694 17238 / 6971 61398 / 694 17 2386 henryserge\_kemgang@yahoo.fr

##### **RÉPUBLIQUE DU CONGO / CONGO, REP.**

Mr. Claude Benoît ATSANGO  
IWC Commissioner  
Direction générale de la pêche et de l'aquaculture Ministère de la pêche maritime et continentale  
Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture), 125, Rue Lénine Mougali Brazzaville  
TEL +242 05536 9793 atsangoclaude@yahoo.fr

##### **CÔTE D'IVOIRE / COTE D'IVOIRE**

Dr. Méité Anlyou ZOUMANA  
IWC Commissioner  
Directeur de Cabinet, Ministère des Ressources Animales et Halieutiques,  
BP V 19 Abidjan, Côte d'Ivoire  
TEL + 225 2020 2895 FAX + 225 2020 9919 Dr\_meite@yahoo.fr mitezoum55@gmail.com  
Mr. Tanoh Arnold SAMOU  
Ambassade de Côte d'Ivoire près le Royaume du Maroc  
Avenue Ouled Said No. 7, BP 192 Souissi, Rabat, Maroc  
TEL +212 6827 30632 / 6045 32786 excellencelesage1@gmail.com

##### **ERITRÉE / ERITREA**

Mr. Seid Mohammed ABRAR AHMED  
IWC Commissioner  
Director, Office of the Minister, Ministry of Marine Resources,  
P.O. Box 923, Hday Str.748-1 Green Building Block A 4<sup>th</sup> Floor, Asmara, Eritrea  
TEL +291 1 153960/62 FAX +291 1 153961 mofishas@gmail.com Mofish@gmail.com

##### **GAMBIE / GAMBIA**

Mr. Matarr BAH  
IWC Commissioner  
Director, Fisheries Department, Ministry of Fisheries & Water Resources  
TEL +220 402 1515 / 990 5859 matarr\_bah@yahoo.co.uk 2

##### **GHANA**

Mr. Alfred Yeboa TETEBO  
Special Advisor to the Hon. Minister  
Ministry of Fisheries and Aquacultural Development  
P.O. Box GP 630, Accra, Ghana  
TEL +233 244 257915 alfredtetebo@yahoo.com

##### **GUINÉE / GUINEA**

Mr. Amadou Teliwel DIALLO  
IWC Commissioner  
BP 851, Conakry, Guinea  
TEL +224 664 39 5413 ateliwel@yahoo.fr  
Mr. Samba Tenin DIALLO  
Chef de Département Pêche Industrielle  
Centre National des Sciences Halieutiques de Boussura  
B.P. 4792-814, Rue MA 500, Corniche Sud-Boussura Port, Conakry, Guinée



TEL +224 662 292216 / 623 484951 diallost@gmail.com

**GUINÉE-BISSAU / GUINEA BISSAU**

Mr. Jeremias Francisco INTCHAMA

General Director of CIPA Research Center, Ministerio das Pescas,

Av. Amilcar Cabral, CP 101 Republica de Guiné-Bissau

TEL +245 95 547 7963 jintchama912@gmail.com

**GUINÉE EQUATORIALE / EQUATORIAL GUINEA**

Mr. Andrés NDONG MICHA NSIMBA

Director for Artisanal Fisheries, Ministerio de Pesca y R. H.

Malabo II, República de Guinea Ecuatorial

TEL +240 222 274215 FAX +240 333 096863 andresndongmicha@yahoo.es

**JAPON / JAPAN**

Mr. Hideki MORONUKI

Alternate IWC Commissioner

Senior Fisheries Negotiator, Fisheries Agency, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-

1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8950, Japan

TEL +81 3 3502 8111 hideki\_moronuki600@maff.go.jp

Mr. Yuki MORITA

Assistant Director, Whaling Affairs Office, International Affairs Division, Fisheries Agency, Ministry

of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8950, Japan

TEL +81 3 3502 2443 FAX +81 3 3504 2649 yuki\_morita470@maff.go.jp

Mr. Haruya KUMAKIRI

Officer, Whaling Affairs Office, International Affairs Division, Fisheries Agency, Ministry of

Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8950, Japan

TEL +81 3 3502 2443 FAX +81 3 3504 2649 haruya\_kumakiri350@maff.go.jp

Mr. Kiichiro MIYAZAWA

Assistant Director, Office of Overseas Fisheries Cooperation, International Affairs Division, Ministry

of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8950, Japan

TEL +81 3 6744 2367 FAX +81 3 3502 0571 kiichiro\_miyazawa030@maff.go.jp

Mr. Hideshige SAKURAI

Fishery Division, Economic Affairs Bureau,

2-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8919, Japan 3



TEL +81 3 5501 8338 FAX +81 3 5501 8332 hideshige.sakurai-3@mofa.go.jp  
Mr. Toshihito HORIBATA  
Deuxième Secrétaire, L'Ambassade du Japon au Maroc,  
39, Avenue Ahmed Balafrej, Souissi, Rabat, Maroc  
TEL +212 (0)537 63 1785 FAX +212 (0)537 63 9560 toshihito.horibata@mofa.go.jp

**MALI / MALI**

Mr. Boureima TRAORE  
IWC Commissioner  
Conseiller Technique au Ministère de l'Élevage et de la Pêche  
Mali, Bamako  
TEL +00223 6676 2289 / 74743404 boureimatraore@gmail.com

**MAURITANIE / MAURITANIA**

Dr. Azza Ahmed CHEIKH OULD JIDDOU  
IWC Commissioner  
Conseiller du Ministre des Pêches et de l'Économie Maritime, Chargée de la Recherche  
Halieutique et Oceanographique  
Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime, Nouakchott, Mauritanie  
TEL +222 2242 1007 / 3636 0870 azzajiddou@yahoo.fr

**MAROC / MOROCCO**

Mr. Younes AYOUCHE  
IWC Commissioner  
Département de la Pêche Maritime, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime  
BP 476, Nouveau quartier administratif, Agdal, Rabat, Maroc  
TEL +212 537 688 160 FAX +212 537 688 194 @  
Mr. Mohamed Yassine EL AROUSSI  
IWC Alternate Commissioner  
Chef de Division de la Coopération, Département de la Pêche Maritime,  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et les  
Eaux et Forêts, BP 476, Nouveau quartier administratif, Agdal, Rabat, Maroc  
TEL +212 537 688 162 FAX +212 537 688 350 elaroussi@mpm.gov.ma

**SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE / SÃO TOME & PRINCIPE**

Mr. Graciano DO ESPIRITO COSTA  
Chef Département de Pêche, Direction des Pêches,  
Ministério da Agricultura, Pesca e Desenvolvimento Rural  
TEL +239 9905909 costaesprito7@yahoo.com.br

**SÉNÉGAL / SENEGAL**

Mr. Mamadou GOUDIABY  
IWC Commissioner  
Director of Maritime Fishing, 1, rue Joris, B.P. 289 Dakar, Senegal  
TEL +221 823 0137 FAX +221 821 4758 magoudiaby@yahoo.fr

**TOGO / TOGO**

Mr. Kossi Maxoe SEDZRO  
Chef de Division  
Direction des Pêches et de l'Aquaculture, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de  
l'Hydraulique, 01 BP 1095, Lomé 01, Togo  
TEL +228 9007 0333 / 2221 3470 ksedzro69@hotmail.com 4

**SECRETARIAT COMHAFAT / ATLAFCO**

Mr. Abdelouahed BENABBOU

Executive Secretary, Conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre les États africains riverains de l'océan Atlantique – ATLAFCO/COMHAFAT

2, Rue Ben Darkoul Ain Khalouiya Souissi, Rabat, Morocco

TEL +212 530 774 221, FAX +212 530 174 242 benabbou@comhafat.org

benabbou.comhafat@gmail.com

Mr. Naji LAAMRICH

Mr. Mohammed SEMLALI

Ms. Hayat ASSARA

Mr. Mohammed HADDAD

Mr. Abdelkrim MRABTI

**OFCF**

Mr. Minoru KAWAGUCHI

Advisor for Sao Tomé and Cabo Verde

R. Pedro Nunes 11, 5o-D

1050-169 Lisboa, Portugal

TEL 00351 962 66 3363 minoru.kawaguchi79@gmail.com minorukawaguchi@ofcf.or.jp

**PERSONNES RESSOURCE / RESOURCE PERSONS**

Mr. Yoshihiro TAKAGI

ytakagi8@yahoo.co.jp

Mr. Carlos MAZAL

cdmazal@hotmail.com

Mr. Gil THERIAULT

gil@giltheriault.com

**SECRETARIAT ICR**

Kayo OHMAGARI

Gabriel GÓMEZ DÍAZ

## **Annexe 2**

### **The African Meeting on Sustainable Use of Aquatic Living Resources**

**October 2-3, 2017**

**Rabat, Morocco**

#### *Provisional Agenda*

1. Opening
  
2. Appointment of Chair
  
3. Adoption of Agenda and Review of Documents
  
4. Overview of sustainable use of aquatic living resources
  
5. IWC67
  - 5.1 Results and future plan on research activities in the region
  - 5.2 Scientific research and WG on review process of Special Permit
  - 5.3 Independent review of IWC
  - 5.4 Dysfunction of IWC and a way forward
  - 5.5 Aboriginal subsistence whaling
  - 5.6. Others
  
6. CITES CoP18
  
7. SU issues in each Region/Country
  - 7.1 Gabon's initiative against SU
  - 7.2 Others
  
8. Course of Action
  - 8.1 Recommendation to the Ministerial Meeting
  - 8.2 Others
  
9. Other matters
  - 9.1 Planned meetings in relation to the sustainable use of aquatic living resources
  - 9.2 Others
  
10. Closing

## List of Documents

Agenda	Name of Document	E	F
3	Agenda / Ordre du jour	1	1
4	Much more than anti-whaling (Text & PPT) Bien plus que de l'anti-chasse à la baleine (Texte et PPT)	3	3
4	Whales eat fish in competition with fishermen Les baleines mangent du poisson en concurrence avec les pêcheurs	24	24
5.1	Aboriginal Subsistence Whaling (summary note) Chasse Aborigène de Subsistance	47	46
5.1	ASWWG (email circular, annotated agenda for WG in April)	50	49
5.2	Scientific Research and WG on review process of Special Permits (summary note) Recherche Scientifique et Groupe de Travail sur le processus d'examen des Permis Spéciaux	69	68
5.2	Introduction to the Standing Working Group on Special Permit Programs (SC/67A/01) By Nick Gales	71	70
5.2	Supplementary Information regarding the Standing Working Group on Special Permit programs (Inc. IWC.ALL.276 "Position statement on Resolution 2016-2 and associated Standing Working Group") By the Government of Japan	81	80
5.3	Independent review of IWC (summary note) Examen indépendant de la CBI	85	84
5.3	Resolution 2016-1 "Resolution on Enhancing the Effectiveness of the IWC"	86	85
5.4	Dysfunction of the IWC and a way forward (summary note) Dysfonctionnement de la CBI et voie à suivre	90	88
5.5	Others (summary note) – Strengthening the capacity of governments of limited means to participate in the work of the IWC – Contributions. Autres – Renforcer la capacité des gouvernements de moyens limités à participer aux travaux de la CBI – Contributions	94	92
5.6	Resolution 2016-6 "Resolution on the Creation of a Fund to Strengthen the Capacity of Governments of Limited Means to Participate in the Work of the IWC"	95	94
5.6	IWC.CCG.1272 "Unpaid Financial Contributions – Suspension of Right to Vote" "Contributions financières non payées – Suspension du droit de vote"	99	98
5.6	IWC.CCG.1276 "Appointment of Executive Secretary – Initiation of Postal Ballot" "Nomination du Secrétaire Exécutif – Début du scrutin postal"	100	99
5.6	CITES: COP17 and towards COP18	114	113
6	IWC Bureau Meeting – Minutes of the Meeting held 5-7 September 2017 at the Shimonoseki Aquarium, Japan	104	103
6	Information from Japan in response to CITES Notification 2017/031 regarding the request for new information on shark and ray conservation and management activities, including legislation – Information du Japon en réponse à la Notification CITES 2017/031 concernant la demande de nouvelles informations sur les activités de conservation et de gestion des requins et des raies, y compris la législation	115	103 BIS
6	Truth about Sharks and their Utilization for the Sustainable Use of the Precious Marine Living Resources	117	114
9.1	Planned meetings in relation to the sustainable use of aquatic living resources	119	116

**Recommandations de la réunion africaine sur l'utilisation durable des ressources aquatiques vivantes**

Rabat, Maroc 2-3 Octobre, 2017

Suite à des discussions approfondies, la réunion africaine sur l'utilisation durable des ressources aquatiques vivantes a convenu d'un ensemble de recommandations visant à :

- REAFFIRMER l'utilisation durable en tant que principe universel qui ne peut être modifié, dans sa mise en œuvre, que par des preuves scientifiques solides ;
- RECONNAITRE l'importance du secteur de la pêche pour les pays africains en raison de sa contribution à l'emploi, la sécurité alimentaire, la subsistance, la biodiversité et le développement socio-économique ;
- PRENDRE CONSCIENCE des dangers croissants qui menacent la diversité culturelle et la sécurité alimentaire, en particulier l'utilisation des ressources halieutiques avec des conséquences potentiellement préjudiciables pour les populations de nos pays ;
- ASSUREZ que les secteurs de la pêche sont impliqués dans tous les processus de coordination et de prise de décision qui établissent des politiques nationales et internationales ayant une incidence sur la gestion des ressources aquatiques vivantes commercialement exploitées ;
- ASSUREZ que les secteurs de la pêche participent rigoureusement aux conférences internationales où les problèmes de pêche seront discutés.
- RENFORCER les efforts de communication, le lobbying diplomatique et la coopération afin de promouvoir les avantages de la légitimité de la conservation et de l'utilisation durable basées sur des preuves scientifiques, en vue d'affronter les pressions croissantes des pays et des ONG environnementales internationales non favorables au principe de l'utilisation durable.

**Commission Baleinière Internationale (CBI)**

- Contribution annuelle
  - ✓ DEMANDER à leurs gouvernements de verser en temps opportun les cotisations annuelles et participer avec plein droit de vote à la prochaine

réunion de la CBI, prévue en septembre 2018 au Brésil (CBI 67).

- Chasse de subsistance autochtone (CSA)
  - ✓ SOUTENIR collectivement le renouvellement des limites de capture de la CSA, en notant la valeur culturelle de la CSA et les droits légitimes des indigènes tout en reconnaissant que les limites actuelles de capture la CSA seront renouvelées à la CBI 67.
- Pour aller de l'avant avec la CBI
  - ✓ DEVELOPPER de nouvelles options pour permettre à la CBI de respecter les objectifs de la gestion des ressources baleinières, reconnaissant son dysfonctionnement constaté depuis de longue date et son incapacité à prendre des décisions judicieuses en tant qu'organisation de gestion des ressources.
- Sécurité alimentaire
  - ✓ S'ENGAGER de manière proactive dans les discussions sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance au sein de la CBI ;
- Permis spécial pour la Recherche Scientifique Baleinière
  - ✓ RECONFIRMER le droit légitime des Gouvernements contractants d'accorder des permis spéciaux pour la recherche scientifique baleinière en vertu de l'article VIII de la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine (ICRW) et l'importance pour chaque pays UD d'affirmer de manière proactive ce droit.
  - ✓ S'OPPOSER aux initiatives visant à limiter indûment le droit des Gouvernements contractants d'accorder des permis spéciaux, tels que la Résolution 2014-5 et la Résolution 2016-2, notant qu'elles sont contre les dispositions de ICRW.
- Proposition du Sanctuaire de l'Atlantique Sud
  - ✓ REJETER la proposition d'établir le Sanctuaire de l'Atlantique Sud qui n'est pas scientifiquement prouvé en tant qu'instrument de gestion et pourrait avoir un impact négatif sur les moyens de subsistance et le développement des secteurs de la pêche.

### **Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)**

- RECONFIRMER que la conservation et la gestion des espèces halieutiques commercialement exploitées sont correctement menées par des organisations régionales et internationales compétentes en matière de gestion des pêches ;
- PRENDRE conscience que toute proposition d'inscription qui est contraire aux objectifs et intentions de la CITES conformément à la Convention ne mérite pas d'être prises en considération, tout en reconnaissant que la CITES vise à protéger les espèces véritablement menacées d'extinction par des restrictions sur leur commerce international.
- PRENDRE conscience des défis intrinsèques auxquels sont confrontés les

pays en développement dans la mise en œuvre des exigences des listes CITES relatives aux espèces aquatiques (ex : identification des espèces, délivrance des « Résultats Non Dégradants (NDF) », délivrance du certificat pour « Introduction de la Mer ») et les impacts graves sur la socio-économie et les moyens de subsistance.

### **Questions Spécifiques à la Région**

- RENFORCER les efforts diplomatiques, notamment à travers les organisations régionales, en vue d'encourager les pays de la région à adopter des politiques compatibles avec le principe d'utilisation durable fondé sur l'évidence scientifique.